

Gradateur à glissière pour luminaires fluorescents ou à DEL Unipolaire (un emplacement) ou à trois voies (emplacements multiples)

N° de cat. IP710-DL, IP710-D
1 200 VA, 120 V c.a., 60 Hz, 1 500 VA, 277 V c.a., 60 Hz
Courant d'absorption maximal de 28 mA

Pour les luminaires à DEL employant un régulateur/bloc d'alimentation réglable de 0 à 10 V, les ballasts à intensité réglable Advance Transformer Mark 7^{MD}, OSRAM Sylvania Quicktronic^{MD} Helios^{MC} ou tout autre dispositif équivalent.

DIRECTIVES

AVERTISSEMENTS :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION OU À L'ENTRETIEN D'UN LUMINAIRE!**
- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE LÉSION CORPORELLE OU DE DOMMAGE MATÉRIEL**, n'utiliser les produits décrits aux présentes qu'avec des régulateurs/blocs d'alimentation de DEL réglables de 0-10 V, des ballasts Advance Transformer de 120/277 V ou Mark 7^{MD} de 0-10 V, ou encore des ballasts OSRAM Sylvania Quicktronic^{MD} ou Helios^{MC} électroniques.

MISES EN GARDE :

- Les produits décrits aux présentes doivent être installés et utilisés conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Les gradateurs et les luminaires qu'ils commandent doivent être mis à la terre.
- N'utiliser les produits décrits aux présentes QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE.
- Pour éviter d'endommager le produit décrit aux présentes, il ne faut PAS se servir de produits désinfectants atomisés en pulvérisateur, en vaporisateur ou autre. NE PAS vaporiser de liquide sur le produit. Utiliser un chiffon humide avec du savon doux pour le nettoyage.

REMARQUE : n'utiliser qu'un seul gradateur par circuit à trois ou à quatre voies. Le ou les interrupteurs commuteront l'éclairage à l'intensité choisie au niveau de ce premier.

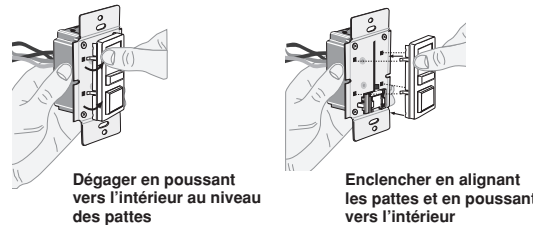
Outils requis

Tournevis ordinaire/Phillips
Pincettes
Coupe-fil

Ruban isolant
Crayon
Règle

Changement de couleur du gradateur

Ce gradateur se présente en trois couleurs. Bien qu'il soit livré en blanc, on peut changer la couleur du cadre en procédant comme suit :



Remarque : abaisser la glissière du gradateur et de la face de recharge avant d'enclencher cette dernière.

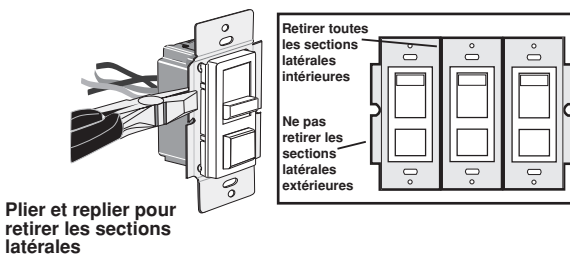
Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs

Si le gradateur est installé seul, passer à la section **INSTALLATION**. S'il est groupé avec d'autres dispositifs, procéder comme suit :

INSTALLATIONS GROUPEES :

REMARQUE : les sections latérales ne doivent être retirées que si le dispositif est groupé avec d'autres gradateurs ou s'il ne s'insère pas dans la boîte murale; elles peuvent rester en place si le dispositif est installé avec des interrupteurs mécaniques.

Lorsqu'on installe plusieurs dispositifs dans la même boîte murale, il faut retirer les sections latérales des brides de montage. Pour ce faire, se servir d'une pince pour les plier et les replier délicatement jusqu'à ce qu'elles cassent.



REMARQUE : Il n'est pas nécessaire de réduire les valeurs nominales du dispositif en installations groupées (voir grille ci-dessous).

CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR				
N° de cat.	Tension (V)	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de 2 dispositifs
IP710	120	1 200 VA	1 200 VA	1 200 VA
IP710	277	1 500 VA	1 500 VA	1 500 VA

PUISSANCE MAXIMALE DES LAMPES :

La puissance nominale des ballasts de 0 à 10 V c.c. s'exprime en volts-ampères (VA). Le nombre maximal de ballasts qu'on peut associer à un gradateur dépend de la puissance nominale de la charge en VA. Et la puissance maximale des lampes varie en fonction de l'efficacité des ballasts utilisés.

REMARQUE : pour augmenter la capacité des gradateurs, il suffit de se procurer un bloc d'alimentation OPP20 de 120/277 V de Leviton.

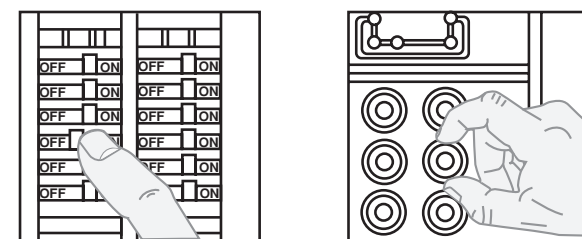
En présence d'un bloc d'alimentation OPP20 (se reporter aux schémas de câblage 2), les valeurs nominales à considérer sont les suivantes (se reporter aux directives accompagnant le bloc d'alimentation).

VALEURS NOMINALES AVEC UN BLOC OPP20 : 20 A en présence de ballasts de 120 et de 277 V c.a.

Courant nominal d'absorption de 0-10 V c.c. : 28 mA. Communiquer avec le fabricant de ballasts pour connaître le courant d'absorption du modèle choisi.

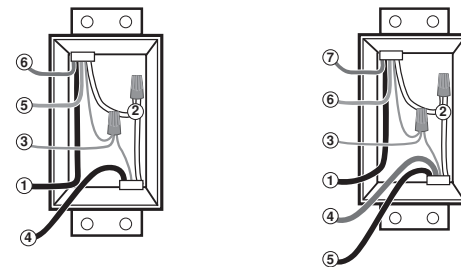
INSTALLATION

Étape 1 AVERTISSEMENT : pour éviter les risques d'incendie, de choc électrique ou d'électrocution, **COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation!



Étape 2 Identification de l'application (parmi les plus courantes) :

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à cette configuration, on doit faire appel à un électricien.



Unipolaire

1. Charge
2. Neutre
3. Terre
4. Ligne (actif)
5. Rose (-) ou Gris (-)
6. Violet (+)

À trois voies

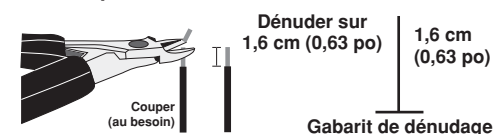
1. Charge (se reporter à la remarque ci-dessous)
2. Neutre
3. Terre
4. Premier cavalier - couleur à noter
5. Deuxième cavalier - couleur à noter
6. Rose (-) ou Gris (-)
7. Violet (+)

IMPORTANT : dans les applications à trois voies, une des bornes du dispositif existant devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du gradateur et de l'interrupteur à trois voies ordinaire. Les deux fils restants enroulés sur les vis laiton ou plus pâles du dispositif existant sont les cavaliers.

Étape 3 Préparation des fils :

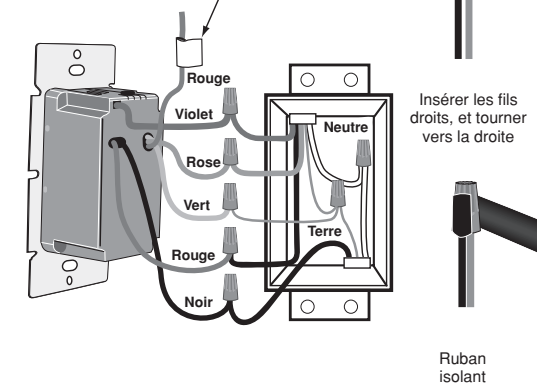
REMARQUE : s'assurer que la boîte destinée à recevoir le gradateur est dotée de câblage à basse tension pour ses fils rose et violet.

- Retirer l'isolant pré-coupé des fils de sortie du gradateur.
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (**les recouper au besoin**).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur 1,6 cm (0,63 po) (illustré).
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 4A.**
- **En présence de systèmes à trois voies, passer à l'étape 4B.**



Étape 4A Applications unipolaires :

Ce fil n'est utilisé que dans les installations à trois voies. En cas d'installations unipolaires, il faut laisser cette étiquette d'isolation en place.



Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE 1 (page 2), en procédant comme suit.

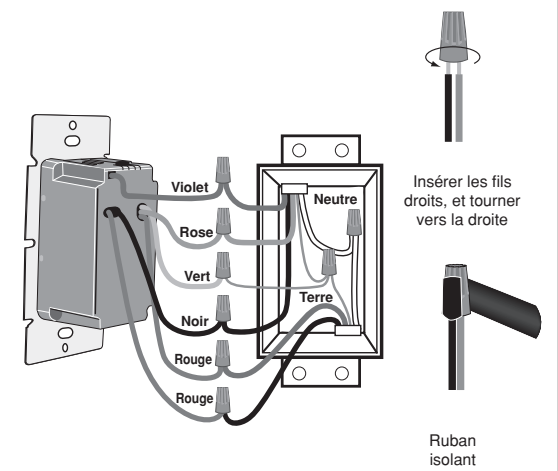
Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

REMARQUE : s'assurer que la boîte destinée à recevoir le gradateur est dotée de câblage à basse tension pour ses fils rose et violet.

REMARQUE : pour augmenter la capacité des gradateurs, il suffit de se procurer un bloc d'alimentation OPP20 de 120/277 V de Leviton.

- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil noir du gradateur au fil de ligne actif de la boîte.
- Le fil rouge sans étiquette du gradateur au fil de charge de la boîte.
- L'autre fil rouge devrait porter une étiquette d'isolation de la même couleur.
- **REMARQUE :** en l'absence d'étiquette d'isolation, on doit se servir d'une petite marette ou de ruban isolant pour protéger le fil de sortie rouge.
- Le fil violet du gradateur au connecteur violet (+) du ballast.
- Le fil de sortie rose du gradateur au connecteur rose ou gris (-) du ballast.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 4B Applications à trois voies :



Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE 3 (page 2), en procédant comme suit.

Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

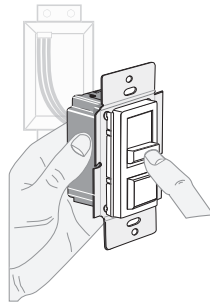
REMARQUE : le gradateur peut être installé soit du côté ligne, soit du côté charge.

REMARQUE : s'assurer que la boîte destinée à recevoir le gradateur est dotée de câblage à basse tension pour ses fils rose et violet.

REMARQUE : pour augmenter la capacité des gradateurs, il suffit de se procurer un bloc d'alimentation OPP20 de 120/277 V de Leviton.

- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil noir du gradateur au fil identifié à l'étape 2 comme étant le « commun ».
- Retirer l'étiquette d'isolation du fil de sortie rouge.
- Le premier cavalier identifié à l'étape 2 n'importe quel fil de sortie rouge du gradateur.
- Le second cavalier identifié à l'étape 2 à l'autre fil de sortie rouge du gradateur.
- Le fil violet du gradateur au connecteur violet (+) du ballast.
- Le fil de sortie rose du gradateur au connecteur rose ou gris (-) du ballast.
- **Passer à l'étape 5.**

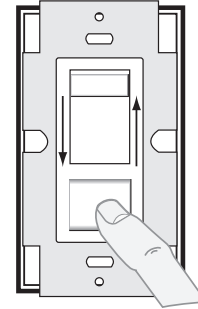
Étape 5 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :



- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
 - En tenant délicatement le gradateur de la manière illustrée, hausser la glissière au maximum. Les lumières devraient alors s'allumer à leur intensité maximale. Si elles ne s'allument pas, appuyer une fois sur l'interrupteur à poussoir. Les lumières devraient alors s'allumer à leur intensité maximale.
- Si elles ne s'allument toujours pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.**

FONCTIONNEMENT

REMARQUE : dans le cas d'installations à trois voies, les interrupteurs commuteront l'éclairage à l'intensité réglée au niveau du gradateur. L'éclairage peut être commandé à partir de ce dernier ou de l'interrupteur.



COMMUTATION :
Appuyer sur l'interrupteur à poussoir pour allumer l'éclairage.

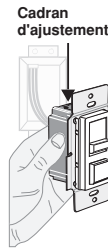
Appuyer de nouveau sur l'interrupteur à poussoir pour éteindre l'éclairage.

GRADATION :
Déplacer la glissière pour tamiser ou intensifier l'éclairage en conséquence.

Réglage de l'intensité maximale

L'intensité maximale de ce gradateur peut être réglée comme suit.

1. Trouver le Cadran d'ajustement sur le dessus du gradateur.
2. Tourner le cadran vers la droite pour réduire l'intensité maximale, ou vers la gauche pour l'augmenter



DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

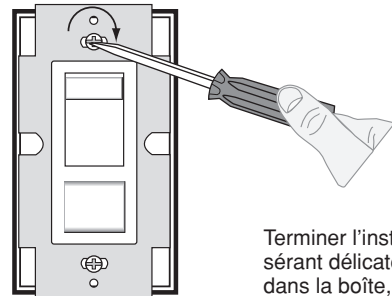
- Les lumières clignotent : il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe; les fils ne sont pas adéquatement protégés par les marettes.
- Les lumières ne s'allument pas d'alimentation reste éteint : le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché; la lampe est brûlée; le neutre de la lampe n'est pas raccordé.

REMARQUE : pour obtenir de l'aide au niveau de l'identification du fil ACTIF dans une application à trois voies, se rendre au site Web de Leviton au www.leviton.com.

En présence d'applications moins courantes, se reporter au tableau CONCORDANCES MARETTES/FILS

CONCORDANCES MARETTES/FILS	
1 - 12 AWG + 1 à 3 x 14, 16 ou 18 AWG	
2 - 12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG	
1 - 14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG	
2 - 14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG	

Étape 6 Fixation : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.



Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif. Installer ce dernier au moyen des vis de montage fournies. Fixer la plaque.

Étape 7 Rétablissement de l'alimentation : Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. L'installation est terminée.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique (1-800-824-3005) ou de se rendre au site Web (www.leviton.com) de Leviton.

Tous droits réservés, y compris ceux de présentation.

Les marques de commerce d'entreprises tierces qui apparaissent aux présentes sont utilisées à titre informatif seulement; cette utilisation ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs.

Schéma de câblage 1 : Commande d'un seul emplacement

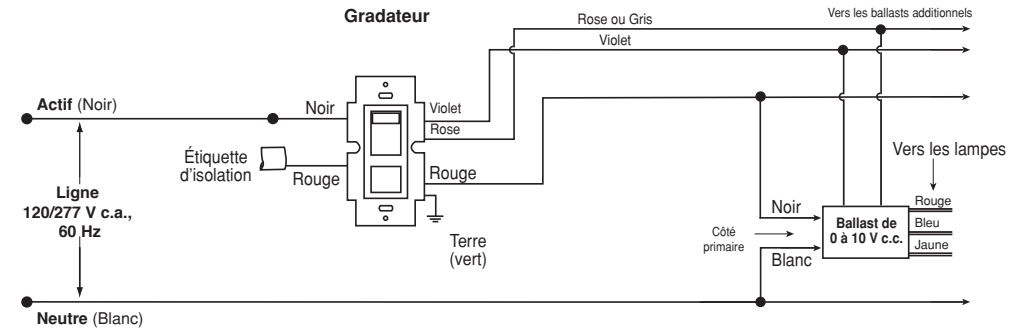


Schéma de câblage 2 : Commande d'un seul emplacement, avec bloc d'alimentation OPP20

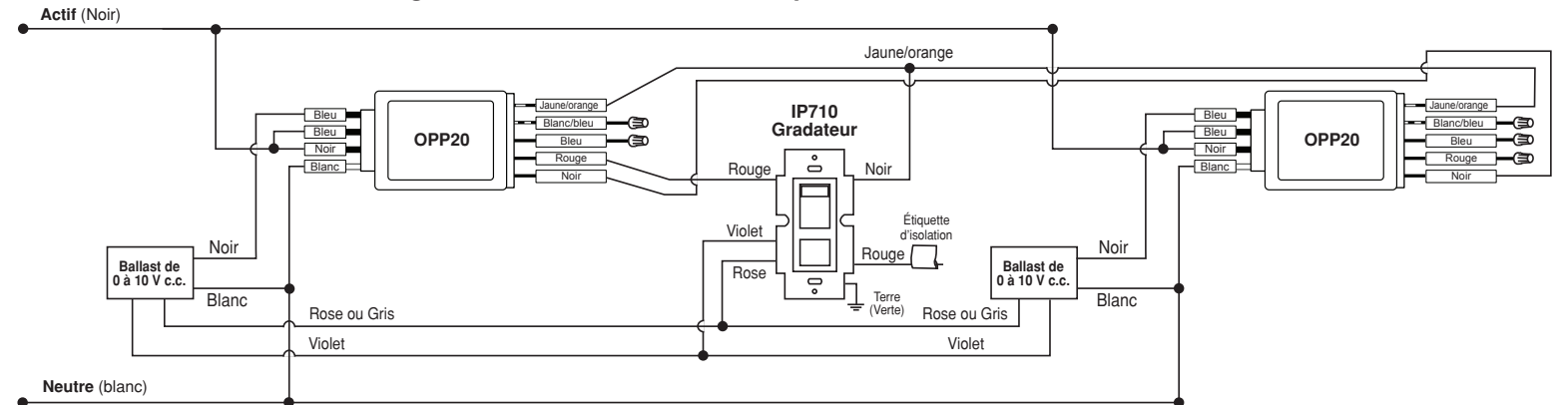
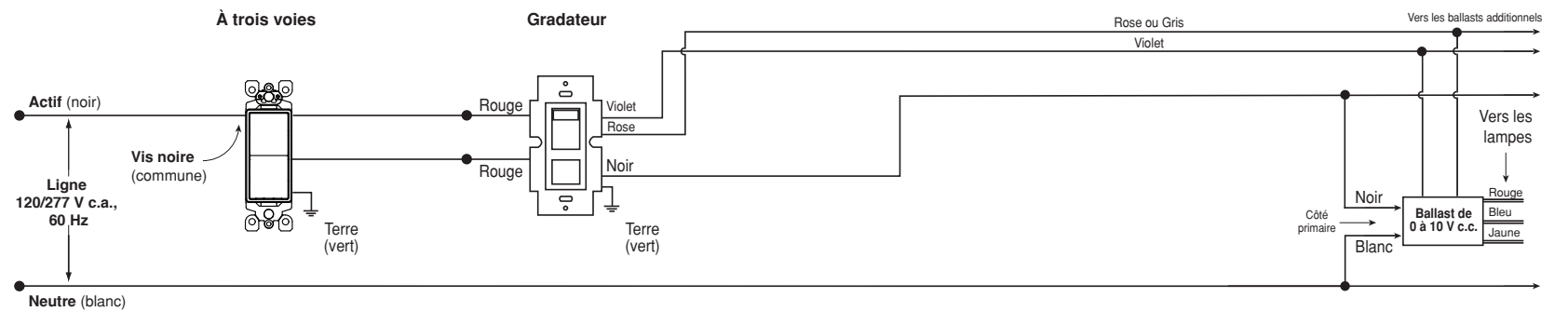


Schéma de câblage 3 : Commande de deux emplacements



GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelque manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qu'il accompagne. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.